

RÈGLEMENT DU RECOURS COLLECTIF SINO-FOREST  
CORPORATION AVEC ERNST & YOUNG

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Date limite des soumissions : 14 février 2014

SI VOUS AVEZ ACHETÉ OU AUTREMENT ACQUIS DES TITRES DE SINO-FOREST CORPORATION (« SINO-FOREST ») IL SE PEUT QUE VOUS AYEZ DROIT À UNE PARTICIPATION DANS CERTAINS FONDS ISSUS DU RÈGLEMENT

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1. Les Membres du recours collectif (voir définition ci-dessous) qui souhaitent obtenir un paiement en vertu des règlements approuvés par la Cour avec Ernst & Young dans le cadre de ce recours collectif doivent remplir et signer le présent Formulaire de réclamation à la page 10.
2. **Un Membre du recours collectif qui omet d'envoyer par courrier un Formulaire de réclamation PORTANT LE CACHET DE LA POSTE DU 14 FÉVRIER 2014 OU AVANT CETTE DATE**, à l'adresse indiquée ci-dessous, risque de voir sa réclamation rejetée et de n'obtenir aucun paiement à même le produit découlant de l'Entente de règlement.

Sino-Forest Corporation Securities Class Action  
Claims Administrator  
P.O. Box 3355  
London, ON N6A 4K3  
CANADA

3. N'envoyez pas et ne livrez pas de Formulaire de réclamation à la Cour ni à aucune des parties ou à leurs avocats. De telles réclamations risquent d'être réputées ne pas avoir été soumises. Soumettez votre Formulaire de réclamation seulement à l'Administrateur des réclamations à l'adresse indiquée ci-dessus.
4. Une réclamation séparée doit être soumise pour chacun des comptes dans lesquels les titres de Sino-Forest étaient détenus par un Membre du recours collectif.
5. Un Membre du recours collectif qui soumet un Formulaire de réclamation n'est pas assuré de recevoir une partie du produit découlant de l'Entente de règlement.
6. Si vous êtes un Membre du recours collectif, vous êtes lié par les conditions de l'ordonnance approuvant le règlement du recours collectif QUE VOUS SOUMETTIEZ UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION OU NON. Cette ordonnance se trouve au [www.sinoeysettlement.com](http://www.sinoeysettlement.com).

II. DÉFINITIONS

1. Les « Membres du recours collectif » signifie toutes les personnes et entités, quel que soit le lieu où elles résident, qui ont acquis des titres de Sino-Forest y compris les titres acquis dans les marchés primaires, secondaires et hors bourse, autre que les Personnes exclues\*.

\*Les « Personnes exclues » signifie les Accusés, Albert Ip, Alfred C.T. Hung, George Ho et Simon Yeung et leurs subsidiaires, officiers liées, directeurs, cadres supérieurs, partenaires, représentants légaux, héritiers, prédécesseurs, successeurs et mandataires, anciens et actuels, et tout individu qui est un membre de la famille immédiate de Allen T.Y. Chan alias Tak Yuen Chan, W. Judson Martin, Kai Kit Poon, David J. Horsley, William E. Ardell, James P. Bowland, James M.E. Hyde, Edmund Mak, Simon Murray, Peter Wang, Garry J. West, Albert Ip, Alfred C.T. Hung, George Ho et Simon Yeung.

2. Les « Accusés » signifie Sino-Forest Corporation, Ernst & Young LLP, BDO Limited (connu anciennement comme BDO McCabe Lo Limited), Allen T.Y. Chan (alias Tak Yuen Chan), W. Judson Martin, Kai Kit Poon, David J. Horsley, William E. Ardell, James P. Bowland, James M.E. Hyde, Edmund Mak, Simon Murray, Peter Wang, Garry J. West, Poyry (Beijing) Consulting Company Limited, Credit Suisse Securities (Canada) Inc., TD Securities Inc., Dundee Securities Corporation, RBC Dominion Securities Inc., Scotia Capital Inc., CIBC World Markets Inc., Merrill Lynch Canada Inc., Canaccord Financial Ltd., Maison Placements Canada Inc., Credit Suisse Securities (USA) LLC and Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated (successeur par fusion à Banc of America Securities LLC).

III. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1. L'acquéreur bénéficiaire des titres Sino-Forest doit être nommé comme le demandeur. Un Membre du recours collectif qui a acquis des titres et a détenu le(s) certificat(s) en son nom est l'acquéreur bénéficiaire ainsi que l'acquéreur inscrit au registre. Toutefois, si le ou les certificats ont été enregistrés au nom d'un tiers, comme un prête-nom ou une firme de courtage, le Membre du recours collectif est l'acquéreur bénéficiaire et le tiers est l'acquéreur enregistré des titres.
2. Utilisez la Partie I du Formulaire de réclamation, intitulée « Identification du demandeur », pour identifier chaque acquéreur inscrit au registre. De plus, si vous n'êtes PAS le propriétaire bénéficiaire et que vous déposez un Formulaire de réclamation au nom du propriétaire bénéficiaire, veuillez remplir le champ « Nom du requérant » dans la Partie I de la section « Identification du demandeur » à la première page du Formulaire de réclamation. LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ PAR LE OU LES ACQUÉREURS BÉNÉFICIAIRES OU PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DUDIT OU DESDITS ACHETEURS DE TITRES SUR LESQUELS CETTE RÉCLAMATION EST FONDÉE.
3. Tous les coacquéreurs ou acquéreur doivent signer cette réclamation. Les exécuteurs, administrateurs, curateurs, conservateurs et fiduciaires doivent remplir et signer ce formulaire au nom des personnes ou des entités qu'ils représentent, et joindre une documentation à l'appui qui fait preuve de leur autorité de soumettre la réclamation et qui indique leurs titres ou leurs fonctions. Le Numéro d'assurance sociale, le Numéro d'entreprise ou tout autre identifiant fiscal unique et le numéro de téléphone de l'acquéreur bénéficiaire peuvent être utilisés à des fins de vérification de la réclamation par l'Administrateur. Le défaut de fournir les renseignements précités pourrait retarder le processus de vérification de votre réclamation ou entraîner son rejet.



#### IV. RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES AUX FINS DE TRAITEMENT D'UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

1. Une réclamation séparée doit être soumise pour chacun des comptes dans lesquels les titres de Sino-Forest étaient détenus par un Membre du recours collectif.
2. Un Membre du recours collectif doit fournir tous les renseignements demandés concernant :
  - a. L'acquisition et la vente, le cas échéant, des titres Sino-Forest;
  - b. Le nombre de titres détenus à la clôture des négociations le 25 août 2011; et
  - c. Le nombre de titres détenus au moment de la soumission du Formulaire de réclamation.Le défaut de déclarer toutes ces opérations pourra entraîner le rejet de la réclamation d'un Membre du recours collectif.
3. Un Membre du recours collectif doit :
  - a. Énumérer chaque opération (acquisition ou vente) des titres séparément et dans un ordre chronologique, par date de négociation (non pas par date de règlement), en commençant par la date la plus ancienne;
  - b. Indiquer avec précision le mois, le jour et l'année de chacune des opérations énumérées.
  - c. Indiquer si le Membre du recours collectif détenait des Billets de Sino-Forest au 16 janvier 2013 et le type et le nombre de Billets détenus en cette date (voir les pages 6-9); et
  - d. Indiquer si une preuve de réclamation a été déposée lors des procédures en vertu de la LACC, et si oui, fournir un exemplaire de cette preuve de réclamation (voir la page 10).
4. Les confirmations de la maison de courtage, les avis d'exécution ou toute autre documentation concernant les opérations sur titres d'un Membre du recours collectif (p. ex., relevé de fin de mois faisant état des opérations, coûts ou produits) **doivent** être annexés au Formulaire de réclamation dudit Membre du recours collectif, à l'appui des renseignements fournis par celui-ci.
5. L'Administrateur des réclamations demande le minimum de renseignements nécessaires au traitement des Formulaires de réclamation. L'Administrateur des réclamations peut demander des renseignements supplémentaires, le cas échéant, afin d'être en mesure de calculer les pertes de manière fiable et efficace. Dans certains cas où l'Administrateur des réclamations serait incapable d'effectuer le calcul avec précision ou à un coût raisonnable en utilisant les renseignements fournis, il pourrait accepter la réclamation sous réserve de recevoir des renseignements supplémentaires.
6. AVIS AU SUJET DES FICHIERS ÉLECTRONIQUES : Certains Membres du recours collectif ayant effectué un grand nombre de transactions pourront demander ou se faire demander de fournir les renseignements concernant leurs transactions électroniquement. Les Membres du recours collectif qui désirent soumettre une réclamation sous forme de lot de fichiers électroniques doivent communiquer avec l'Administrateur des réclamations par téléphone en composant le 1 866 432-5534 ou par courriel à l'adresse suivante : sino@nptricepoint.com





**SECTION IIA. TRANSACTIONS SUR LES TITRES DE SINO-FOREST**

**ACTIONS ORDINAIRES SINO-FOREST**

**UTILISEZ CETTE PAGE SI VOUS AVEZ ACQUIS OU NÉGOCIÉ VOS ACTIONS EN DOLLARS CANADIENS (CAD)**

**TYPE DE MARCHÉ :**

A : Les actions acquises dans le cadre des placements par voie de prospectus de juin 2009 ou de décembre 2009  
 B : Les actions acquises sur le marché secondaire i) au Canada (p. ex. TSX, PureTrading, etc.) OU ii) par une personne/entité qui est actuellement un résident du Canada ou était un résident du Canada au moment de l'acquisition

C : Les actions acquises sur le marché hors bourse des États-Unis par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition  
 D : Les actions acquises par l'entremise de Tradegate par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition  
 E : Cette opération ne se classe pas parmi une des catégories ci-dessus

Veillez indiquer « A », « B », « C », « D », ou « E » dans la case « Type de marché » ci-dessous

**A. Actions en dollars canadiens achetées le ou avant le 25 août 2011 :**

ACHATS				Total du prix d'acquisition (Dollars canadiens) y compris les commissions <i>Veillez arrondir au dollar le plus près</i>		Preuve d'achat jointe	
Type de marché	Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions achetées					
1. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
2. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
3. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
4. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

**B. Actions en dollars canadiens vendues le ou avant le 25 août 2011 :**

VENTES				Prix de vente total (Dollars canadiens) Montant reçu à la disposition <i>Veillez arrondir au dollar le plus près</i>		Preuve de vente jointe?		
Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions vendues							
1. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y		
2. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y		
3. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y		
4. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y		

C. Nombre d'Actions détenues à la clôture des négociations le 25 août 2011; et   Y Preuve en pièce jointe?

D. Nombre d'Actions détenues au moment de remplir le Formulaire de réclamation :   Y Preuve en pièce jointe?

*Si vous manquez d'espace, ajoutez des annexes supplémentaires (sous le même format que ci-dessus). Signez et inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie sur chaque page supplémentaire.*  
**VOUS DEVEZ LIRE ET SIGNER LA DÉCLARATION À LA PAGE 10. LE DÉFAUT DE SIGNER LA DÉCLARATION POURRA ENTRAÎNER UN RETARD DANS LE TRAITEMENT OU LE REJET DE VOTRE RÉCLAMATION.**



**SECTION IIB. TRANSACTIONS SUR LES TITRES DE SINO-FOREST**

**ACTIONS ORDINAIRES SINO-FOREST**

**UTILISEZ CETTE PAGE SI VOUS AVEZ ACQUIS OU NÉGOCIÉ VOS ACTIONS EN DOLLARS AMÉRICAINS (USD)**

**TYPE DE MARCHÉ :**

F : Les actions acquises dans le cadre des placements par voie de prospectus de juin 2009 ou de décembre 2009

G : Les actions acquises sur le marché secondaire i) au Canada (p. ex. TSX, PureTrading, etc.) OU ii) par une personne/entité qui est actuellement un résident du Canada ou était un résident du Canada au moment de l'acquisition

H : Les actions acquises sur le marché hors bourse des États-Unis par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition

I : Les actions acquises par l'entremise de Tradegate par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition

J : Cette opération ne se classe pas parmi une des catégories ci-dessus

Veuillez indiquer « F », « G », « H », « I », ou « J » dans la case « Type de marché » ci-dessous

**A. Actions en dollars américains achetées le ou avant le 25 août 2011 :**

ACHATS				Total du prix d'acquisition (USD) y compris les commissions <i>Veuillez arrondir au dollar le plus près</i>	Preuve d'achat jointe?
Type de marché	Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions achetées			
1. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/> . <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
2. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/> . <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
3. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/> . <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
4. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/> . <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

**B. Actions en dollars canadiens vendues le ou avant le 25 août 2011 :**

VENTES				Prix de vente total (USD) Montant reçu à la disposition <i>Veuillez arrondir au dollar le plus près</i>	Preuve de vente jointe?
Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions vendues				
1. <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y	
2. <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y	
3. <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y	
4. <input type="text"/>	<input type="text"/>	\$	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y	

C. Nombre d'Actions détenues à la clôture des négociations le 25 août 2011; et   Y Preuve en pièce jointe?

D. Nombre d'Actions détenues au moment de remplir le Formulaire de réclamation :   Y Preuve en pièce jointe?

*Si vous manquez d'espace, ajoutez des annexes supplémentaires (sous le même format que ci-dessus). Signez et inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie sur chaque page supplémentaire.*

**VOUS DEVEZ LIRE ET SIGNER LA DÉCLARATION À LA PAGE 10. LE DÉFAUT DE SIGNER LA DÉCLARATION  
POURRA ENTRAÎNER UN RETARD DANS LE TRAITEMENT OU LE REJET DE VOTRE RÉCLAMATION.**



**SECTION IIC. TRANSACTIONS SUR LES TITRES DE SINO-FOREST**

**ACTIONS ORDINAIRES SINO-FOREST**

**UTILISEZ CETTE PAGE SI VOUS AVEZ ACQUIS OU NÉGOCIÉ VOS ACTIONS EN EUROS (EUR)**

**TYPE DE MARCHÉ :**

**K :** Les actions acquises dans le cadre des placements par voie de prospectus de juin 2009 ou de décembre 2009  
**L :** Les actions acquises sur le marché secondaire i) au Canada (p. ex. TSX, PureTrading, etc.) OU ii) par une personne/entité qui est actuellement un résident du Canada ou était un résident du Canada au moment de l'acquisition

**M :** Les actions acquises sur le marché hors bourse des États-Unis par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition  
**N :** Les actions acquises par l'entremise de Tradegate par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition  
**O :** Cette opération ne se classe pas parmi une des catégories ci-dessus

Veuillez indiquer « K », « L », « M », « N », ou « O » dans la case « Type de marché » ci-dessous

**A. Actions en euros achetées le ou avant le 25 août 2011 :**

ACHATS				Total du prix d'acquisition (Euros €) y compris les commissions <i>Veuillez arrondir au dollar le plus près</i>	Preuve d'achat jointe?
Type de marché	Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions achetées			
1. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
2. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
3. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
4. <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

**B. Actions en euros vendues le ou avant le 25 août 2011 :**

VENTES			Prix de vente total (Euros €) Montant reçu à la disposition <i>Veuillez arrondir au dollar le plus près</i>	Preuve de vente jointe?
Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Nombre d'Actions vendues			
1. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
2. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
3. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
4. <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	€ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

C. Nombre d'Actions détenues à la clôture des négociations le 25 août 2011; et   Y Preuve en pièce jointe?

D. Nombre d'Actions détenues au moment de remplir le Formulaire de réclamation :   Y Preuve en pièce jointe?

*Si vous manquez d'espace, ajoutez des annexes supplémentaires (sous le même format que ci-dessus). Signez et inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie sur chaque page supplémentaire.*

VOUS DEVEZ LIRE ET SIGNER LA DÉCLARATION À LA PAGE 10. LE DÉFAUT DE SIGNER LA DÉCLARATION  
POURRA ENTRAÎNER UN RETARD DANS LE TRAITEMENT OU LE REJET DE VOTRE RÉCLAMATION.



**SECTION IID. TRANSACTIONS SUR LES TITRES DE SINO-FOREST  
BILLETS SINO-FOREST**

**UTILISEZ CETTE PAGE SI VOUS AVEZ ACQUIS OU NÉGOCIÉ VOS BILLETS EN DOLLARS CANADIENS (CAD)**

**TYPE DE MARCHÉ :**

A : Les BILLETS acquis dans le cadre d'une Notice d'offre ou d'une distribution de marché primaire i) au Canada OU ii) par une personne/entité qui est actuellement résident du Canada ou était un résident du Canada au moment de l'acquisition  
 B : Les BILLETS acquis dans le cadre d'une Notice d'offre ou d'une distribution de marché primaire par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition

C : Les BILLETS acquis sur le marché secondaire i) au Canada OU ii) par une personne/entité qui est actuellement un résident du Canada ou était un résident du Canada au moment de l'acquisition  
 D : Les BILLETS acquis sur le marché secondaire à l'extérieur du Canada par une personne/entité qui i) n'est PAS actuellement un résident du Canada ET ii) n'était PAS un résident du Canada au moment de l'acquisition  
 E : Cette opération ne se classe pas parmi une des catégories ci-dessus

Veillez indiquer « A », « B », « C », « D », ou « E » dans la case « Type de marché » ci-dessous

**TYPE DE TITRE :**

P : Billet de premier rang garanti à 9,125 %, venant à échéance en 2011  
 Q : Billet de premier rang convertible à 5,0 %, venant à échéance en 2013  
 R : Billet de premier rang garanti à 10,25 %, venant à échéance en 2014

S : Billet de premier rang convertible à 4,25 %, venant à échéance en 2016  
 T : Billet de premier rang garanti à 6,25 %, venant à échéance en 2017

Veillez indiquer « P », « Q », « R », « S », or « T » dans la case « Type de Titre » ci-dessous

A. Achats ou acquisitions de BILLETS Sino-Forest le ou avant le 25 août 2011 :

**ACHATS**

Type de marché	Type de titre	Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Valeur nominale des Titres achetés ou acquis	Prix total des achats ou des acquisitions (en dollars canadiens) y compris les Commissions Veillez arrondir au dollar le plus près	Preuve d'achat jointe?
1.	<input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
2.	<input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
3.	<input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
4.	<input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

B. Ventes des BILLETS Sino-Forest le ou avant le 25 août 2011 :

**VENTES**

Type de titre	Date(s) de négociation des Actions (par ordre chronologique) JJ/MM/AA	Valeur nominale des Titres vendus	Prix de vente total (en dollars canadiens) Montant reçu à la Disposition Veillez arrondir au dollar le plus près	Preuve de vente jointe?
1.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
1.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
1.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y
1.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C\$ <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="radio"/> Y

C. Nombre et type de BILLETS Sino-Forest détenus à la clôture des marchés le 25 août 2011 :

TYPE DE TITRE :

Preuve en pièce jointe?


 Y

D. Nombre et type de BILLETS Sino-Forest détenus à la clôture des marchés le 16 janvier 2013 :

TYPE DE TITRE :

Preuve en pièce jointe?


 Y

*Si vous manquez d'espace, ajoutez des annexes supplémentaires (sous le même format que ci-dessus). Signez et inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie sur chaque page supplémentaire.*

VOUS DEVEZ LIRE ET SIGNER LA DÉCLARATION À LA PAGE 10. LE DÉFAUT DE SIGNER LA DÉCLARATION  
POURRA ENTRAÎNER UN RETARD DANS LE TRAITEMENT OU LE REJET DE VOTRE RÉCLAMATION.











SECTION III. QUESTION DE LA LACC LIÉE À LA RÉCLAMATION

**J'AI SOUMIS UNE PREUVE DE RÉCLAMATION LORS DES  
PROCÉDURES EN VERTU DE LA LACC**

Une Preuve de réclamation déposée lors des procédures en vertu de la LACC est une réclamation soumise selon l'ordonnance relative à la procédure des réclamations en date du 14 mai 2012.

Oui  Non

**(SI OUI, VOUS DEVEZ AUSSI INCLURE UN EXEMPLAIRE  
DE CETTE PREUVE DE RÉCLAMATION) :**

SECTION IV. DÉCLARATION

Comment avez-vous pris connaissance de ce Recours collectif?

- Avis dans un journal  Avis envoyé par la poste  Renseignements fournis par un courtier/dépositaire  
 En ligne (c.-à-d. Facebook, Twitter, etc.)  Autre \_\_\_\_\_  
(Veuillez préciser)

Par l'entremise de quelle institution déteniez-vous des actions de Sino-Forest Corporation?

- TD  RBC  SCOTIA  CIBC  BMO  Autre \_\_\_\_\_  
(Veuillez préciser)

Je (Nous) déclare (déclarons), sous peine de parjure, et au meilleur de ma (notre) connaissance, information et croyance, que les renseignements inscrits sur ce Formulaire de réclamation sont véridiques, exacts et complets.

Je (Nous) déclare (déclarons) que je (nous) vous ai (avons) divulgué tous mes (nos) actifs et toutes mes (nos) transactions d'achat et de vente de titres pour les périodes identifiées dans le présent Formulaire de réclamation.

Je (nous) déclare (déclarons) également que je (nous) ne suis (sommes) pas une Personne exclue ou des Personnes exclues comme définit à la Section II.

Je reconnais et accepte (nous reconnaissons et acceptons) que l'Administrateur des réclamations puisse divulguer aux Tribunaux et aux avocats des parties aux recours tous les renseignements liés à ma (notre) réclamation.

Signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
(Mois/Année) (Ville/Province/Pays)

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Taper ou écrire le nom en caractères d'imprimerie ici)

\_\_\_\_\_  
(Taper ou écrire le nom en caractères d'imprimerie ici)

\_\_\_\_\_  
[Titre de la (des) personne(s) qui signe(nt), p. ex.  
Acquéreur bénéficiaire, Exécuteur ou Administrateur]  
Preuve de l'autorisation pour soumettre jointe à la présente?  
 Oui  Non

\_\_\_\_\_  
[Titre de la (des) personne(s) qui signe(nt), p. ex.  
Acquéreur bénéficiaire, Exécuteur ou Administrateur]  
Preuve de l'autorisation pour soumettre jointe à la présente?  
 Oui  Non



**LE TRAITEMENT EXACT DES RÉCLAMATIONS PREND BEAUCOUP DE TEMPS.  
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PATIENCE.**

Liste aide-mémoire :

1. Veuillez signer la déclaration ci-dessus.
2. N'oubliez pas de joindre vos pièces justificatives, si celles-ci sont disponibles.
3. N'envoyez pas les Certificats d'action(s) originaux. Il se peut que nous soyons dans l'impossibilité de vous les retourner.
4. Conservez une copie du Formulaire de réclamation et de vos pièces justificatives pour vos dossiers.
5. L'Administrateur des réclamations accusera réception de votre Formulaire de réclamation par la poste ou par courriel dans les 60 jours. Votre Formulaire de réclamation n'est pas réputé être entièrement déposé avant que vous n'ayez reçu une carte postale d'accusé de réception. Si vous ne recevez pas de carte postale d'accusé de réception dans les 60 jours, veuillez appeler l'Administrateur des réclamations au numéro sans frais 1 866 432-5534.
6. Si vous déménagez, vous devez envoyer une notification de votre nouvelle adresse à l'Administrateur des réclamations. En l'absence d'une telle notification, vous risquez de ne pas recevoir d'indemnité dans le cadre de l'Entente de règlement.

**Énoncé de confidentialité**

Tous les renseignements fournis par le Demandeur sont recueillis, utilisés et conservés par l'Administrateur des réclamations et par les Avocats du recours collectif en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) aux fins de l'administration de l'Entente de règlement, y compris l'évaluation de l'admissibilité du Demandeur en vertu de ladite Entente de règlement. Les renseignements fournis par le Demandeur sont à caractère strictement privé et confidentiel et ils ne seront pas divulgués sans le consentement écrit exprès du Demandeur ni l'ordonnance de la Cour.

« Avocats du recours collectif » est défini comme étant Siskinds LLP de London (Ontario), Siskinds Desmeules, sncrl de Québec (Québec), Koskie Minsky LLP de Toronto (Ontario) et Cohen Milstein Sellers & Toll, PLLC de New York, New York.

L'« Administrateur des réclamations » est défini comme étant NPT RicePoint Class Action Services Inc. de London (Ontario) et Gilardi & Co, LLC de San Rafael, Californie. NPT RicePoint maintiendra des dossiers concernant toutes les décisions, la gestion de projet, les communications avec les clients et les activités bancaires, tandis que Gilardi assurera la programmation, la mise en œuvre et la maintenance de son logiciel personnalisé dans le cadre de l'Entente de règlement.



CETTE PAGE EST LAISSÉE VIERGE INTENTIONNELLEMENT

